

Elections municipales
9 et 16 mars 2008



Ensemble, continuons pour Igny

Liste conduite par **Françoise RIBIERE**



«Le plus beau métier du monde est de réunir les hommes»

Jean MONNET

www.igny2008.fr

Ensemble, continuons pour Igny

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*Il y a sept ans, en nous accordant votre confiance, vous nous avez confié la responsabilité de diriger notre ville. Sept années de projets partagés, de réalisations, de réunions communes, de partenariat constant. C'est **ensemble** que nous avons fait avancer Igny : avec les associations, les enseignants, les commerçants et les acteurs de la vie économique, avec les conseils de quartier et avec le conseil municipal des enfants. C'est grâce à l'implication des élus de l'équipe sortante, au sens du service public et à l'investissement du personnel municipal que nous avons rendu possible ce que nous avons imaginé lors de nos rencontres. Pendant ces sept ans, j'ai vécu mon mandat de maire avec passion et enthousiasme.*



Les 9 et 16 mars prochains, vous aurez à décider si nous continuons ensemble le changement que nous avons entrepris.

*La liste que je conduis pour ce deuxième mandat municipal – si vous nous accordez de nouveau votre confiance – est composée de femmes et d'hommes expérimentés connaissant bien la ville, largement implantés dans la vie associative. Elle est l'image de la diversité de nos quartiers. C'est **la liste de toute la gauche, des écologistes et de personnalités indépendantes**. Car nous avons voulu cette ouverture pour rassembler le plus grand nombre d'entre vous autour de notre démarche. Vous connaissez notre bilan, vous nous connaissez... Découvrez ce que nous nous engageons à faire, ensemble, demain !*

«C'est par le dialogue, la concertation et le partenariat que l'on construit des politiques qui durent et qui imprègnent un territoire.»

*Ecrivons la suite ensemble. Fièrement.
Françoise Ribière.*

Nous avons voulu qu'Igny soit une ville plus humaine, plus conviviale.

Le projet que nous vous présentons aujourd'hui s'appuie sur notre expérience et s'inscrit dans la continuité de notre action. Il vous propose d'imaginer ensemble notre ville de demain.

Ce contrat démocratique s'articule autour de priorités identifiées, d'engagements précis, d'ambitions cohérentes. Il tient compte des possibilités financières actuelles de la commune. Encore faudrait-il que le désengagement financier de l'Etat, largement amorcé depuis plusieurs années, ne vienne pas freiner nos ambitions.

Notre projet se nourrit des propositions élaborées avec vous, à travers de nombreuses réunions, notamment les forums organisés cet automne.

Attentes du quotidien, préoccupations du mandat, projection à 20 ans, ce sont ces trois axes que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes.

Le quotidien, c'est poursuivre l'excellence éducative pour tous dans nos écoles, améliorer nos équipements pour l'enfance et la petite enfance, entendre les aspirations des jeunes, renforcer le lien social et générationnel avec nos aînés, faciliter la vie de toutes les personnes victimes de handicaps, continuer à

favoriser l'accès au sport, réaffirmer le rôle de la culture dans la formation et l'épanouissement de chaque individu, supporter le dynamisme de la vie associative, vous informer de tous les événements, renforcer les conseils de quartier pour agir au plus près de vos besoins, bref rendre votre vie quotidienne plus facile.

Durant le mandat futur, nous aurons à : concevoir **ensemble** un plan local d'urbanisme, continuer l'aménagement du Bourg en particulier autour de la Mairie, aménager les Ruchères et poursuivre l'entretien du patrimoine. Tous ces projets devront se concevoir avec une exigence environnementale constante, en intégrant la dimension intercommunale que représente la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay). Nous y serons des acteurs pugnaces et volontaires.

Enfin, nous devons inscrire ce mandat dans une **perspective à vingt ans**. Le plan local d'urbanisme, les projets d'aménagement imaginés par les villes de la CAPS, dessineront le futur de notre territoire. Le plan climat nous permettra – modestement – de participer à la sauvegarde de notre planète.

Bonne lecture.



Les enfants au cœur de nos priorités

Mettre tout en œuvre et agir avec les familles pour trouver une **solution de garde** satisfaisante pour chaque enfant.

Donner les meilleures chances de succès dans la vie à chaque enfant, c'est lui permettre au moins de maîtriser la lecture et le calcul en sortant du primaire.

Nous voulons donc **mettre l'éducation des enfants au cœur de notre action**, en y consacrant un maximum de moyens, compensant autant qu'il nous sera possible les retraits de l'Etat. Nous le ferons toujours **avec l'ensemble des composantes de la communauté éducative élargie** (enseignants, parents, directeurs et animateurs du périscolaire...), par l'écoute et la concertation, et sans dissocier le scolaire du périscolaire.

Le contrat de restauration scolaire, négocié en 1996, nous lie à un fournisseur jusqu'en 2011. Nous resterons vigilants jusque là sur les prestations dues, et nous rechercherons pour la suite un contrat plus équilibré avec un fournisseur à choisir, plutôt dans un cadre intercommunal.

nos engagements

Petite enfance

- Pour répondre aux besoins actuels de **garde des enfants** :
 - Augmenter les effectifs d'assistantes maternelles de la crèche familiale
 - Rechercher une solution de **crèche intercommunale**
- Renforcer encore les moyens du RAM (Relais Assistantes Maternelles) pour aider chaque famille à trouver une solution
- **Créer des squares** sur Gommonvilliers et aménager celui des Sablons

Enfance

- Obtenir des créneaux réservés aux scolaires dans la **future piscine** intercommunale de la CAPS
- Aménager **les horaires et le « temps de midi »** dans les écoles
- Moduler les tarifs d'accès aux différents services, scolaire, périscolaire, caisse des écoles, le plus équitablement possible selon les revenus. Apporter de la souplesse aux parents dans les inscriptions aux différents services scolaires ou périscolaires
- Enrichir les projets d'école avec les classes transplantées et les sorties en partenariat avec la caisse des écoles. Soutenir les projets « Art et culture », **soutien scolaire « coup de pouce »**
- Continuer les aménagements de rues et trottoirs améliorant la sécurité des enfants tout en élargissant à toutes les écoles le **« Pédibus »**
- Aménager **le terrain d'évolution** de l'école Jean Baptiste Corot

Témoignage

Michèle STEPHAN

Participant à la vie associative d'Igny depuis de nombreuses années : Halte garderie « Les lapins bleus », Dessine moi un mouton (aide aux devoirs alphabétisation), je peux témoigner d'une très bonne écoute et d'un partenariat efficace de la part de Françoise Ribiere et de l'équipe municipale. C'est pour cette raison que je relaie la demande de nombreux parents d'un square à Gommonvilliers qui, je l'espère, sera bientôt créé.



Témoignage

Anne HULIN (parent d'élève)

Durant ce mandat, j'ai apprécié la concertation, les moyens supplémentaires alloués aux écoles notamment pour leur informatisation, les projets « arts et culture », les intervenants sportifs, le « coup de pouce » pour favoriser l'éducation de chacun de nos enfants.



Une Jeunesse écoutée et responsable

L'avenir se construit avec elle
Lorsque la jeunesse vit bien,
c'est toute la population qui
le ressent.

Les jeunes ignissois ont des préoccupations diverses : un lieu pour se réunir, un premier logement, des difficultés de transport et des pratiques culturelles et sportives.

Ces préoccupations qui sont aussi les nôtres, nous continuerons à les prendre en compte avec les associations partenaires de la ville sur la jeunesse.

nos engagements

- Organiser un **forum de l'emploi et de l'apprentissage**, en liaison avec les entreprises du secteur et les acteurs de l'insertion professionnelle
- Mettre en place une structure de type «point info jeunes», soutenu par un animateur formé
- Renforcer les critères permettant aux jeunes d'accéder aux logements sociaux et prévoir dans les nouveaux programmes des logements adaptés à leurs besoins
- Soutenir les initiatives telles qu'un **café associatif** visant à accueillir et animer les soirées
- **Aider et conseiller les jeunes** dans leurs projets de types humanitaires, raids, relayer les projets des autres collectivités (comme le projet «sac ado» du Conseil Général)
- Envisager des **aides financières** à apporter pour permettre à certains d'accéder aux pratiques sportives ou culturelles, aux transports, ainsi qu'à l'apprentissage de la conduite
- Créer un **Conseil consultatif de la jeunesse**, lieu d'apprentissage de la citoyenneté regroupant des jeunes adultes pour leur permettre de donner leur point de vue et agir dans les domaines qui les concernent

La Solidarité, c'est tous Ensemble !

Notre désignation, **Ensemble, continuons pour Igny**, veut le montrer : **la solidarité est au cœur de notre engagement.**

Pour qui ? Pour ceux qui ont des problèmes économiques ou sociaux, comme pour ceux qui ne bénéficient plus d'une bonne santé (à cause de l'âge, de la maladie, ou de toutes les sortes de handicap).

Avec quels moyens ? Par un financement direct mais aussi au travers des associations locales que nous soutenons, par exemple l'épicerie sociale ou tout ce qui permet le maintien à domicile des personnes âgées.

Par quelles actions ? Des programmes continus et des traitements ponctuels en cas d'urgence.

Où ? D'abord dans notre ville, mais sans oublier notre solidarité avec les habitants des pays les plus pauvres.

nos engagements

- Rendre **accessible aux handicapés** les bâtiments publics, et créer une commission permanente à l'écoute de toutes sortes de handicaps
- Mettre en place un «**Pass culture**» afin de permettre aux plus démunis l'accès à la culture
- Poursuivre les actions qui permettent aux seniors de se retrouver ou de créer des liens : sortie de printemps, banquet, colis de Noël
- Renforcer le partenariat avec les associations afin de mieux connaître et aider les personnes en difficultés.
- Permettre de **bien vieillir sur la ville** en créant au sein du CCAS une mission gérontologique et en adhérant au CLIC
- Améliorer les conditions d'accès et de vie à la Résidence pour Personnes Agées, et réfléchir à un accueil diversifié
- En lien avec le Conseil général (C.G.), création d'un établissement médicalisé permettant également l'accueil des malades d'Alzheimer



Témoignage

Louise SARKISSIAN

J'apprécie beaucoup de participer à toutes les activités et sorties organisées par la municipalité pour les seniors et j'espère que cela continuera.



Le sport, une dynamique dans notre ville

Outil socio éducatif par excellence, alliant le maintien de la condition physique et l'esprit de socialisation, **le sport à Igny c'est plus de 2 200 licenciés.** Saluons ici l'implication des bénévoles sans qui rien ne pourrait fonctionner.

Avec l'Office municipal des sports (O.M.S), nous avons établi un partenariat quotidien et constructif, nous le développerons.

Le sport c'est aussi **une hygiène de vie** : nous assurons une intervention importante auprès des scolaires et auprès de nos aînés avec la gym douce à la RPA, à continuer bien sûr.

Pour répondre à la progression des effectifs du collège et aux besoins des associations sportives, nous avons lancé la construction d'un nouveau gymnase accolé au gymnase Marcel Cerdan.

Ce gymnase sera achevé à l'automne 2008.

nos engagements

Des réalisations nouvelles nécessaires

- Couvrir un terrain de tennis
- Créer un terrain synthétique pour la pratique du football
- Aménager une piste d'évolution pour les cyclistes
- Implanter un nouveau parcours de santé

Un entretien constant

- Poursuivre la réfection des installations existantes
- Répondre sous 8 jours aux petits travaux d'entretien courant

Des manifestations et des services

- Développer la fête du sport
- Poursuivre les animations «petites vacances» et les camps sportifs
- Proposer des formations aux dirigeants en liaison avec le CG
- Initier des forums réguliers par exemple sur la santé des jeunes sportifs

Mener, avec les associations, une réflexion sur l'implantation et l'utilisation des structures sportives



Témoignage

Jean-Léonce KORCHIA

Depuis 7 ans en tant que président de l'Office Municipal des Sports je travaille avec la Municipalité et en particulier Sabine ROCHER, Maire Adjointe, pour le développement du sport à Igny, dans le cadre des associations sportives qui réalisent un travail de grande qualité.

Bien sûr, tout n'est pas parfait et j'aurai aimé que les actions en faveur du sport soient encore plus importantes, mais je dois reconnaître que cette Municipalité a fait beaucoup plus pour le sport que celles qui l'ont précédée :

- Elle a affirmé son soutien aux clubs par des subventions qui permettent aux clubs de limiter les cotisations tout en offrant un encadrement technique de qualité. Nous avons pu, en concertation avec les clubs, établir des règles justes de répartition des subventions liées aux spécificités de chaque sport et à l'évolutions des effectifs.

- Elle a réalisé en concertation avec l'O.M.S, un programme d'investissement pour suivre l'essor des clubs, et ponctué par la construction du nouveau gymnase.

Enfin, elle a mis en place un vrai partenariat avec l'O.M.S qui a permis d'optimiser la gestion et l'utilisation des équipements sportifs de la commune. Il y a encore beaucoup à faire, pour les équipements (terrain de football synthétique, couverture d'un cours de tennis, réaménagement du COSEC, remise à niveau du gymnase Saint-Exupéry....) et pour l'aide aux bénévoles dans leurs tâches administratives de plus en plus compliquées.

Je pense que l'équipe sortante a montré qu'elle avait une très bonne connaissance des dossiers concernant le sport et qu'elle avait la volonté, les compétences et la capacité de concertation pour mener à bien ces projets et aider nos associations à se développer et promouvoir la pratique sportive au quotidien.





Une culture pour tous

nos engagements

Un meilleur déploiement de la culture

- Mutualiser les compétences entre tous les acteurs culturels, en utilisant le savoir-faire des amateurs
- Partager librement les lieux de culture, entre tous les acteurs culturels, sans les spécialiser
- Programmer des événements tous publics de qualité, caractéristique reconnue de l'action culturelle ignissoise

Une culture diversifiée

- Développer des ateliers d'initiation et de perfectionnement artistique
- Mettre en valeur le patrimoine traditionnel et historique de la ville, et encourager la recherche historique locale
- Relancer des cycles de conférences depuis l'initiation jusqu'à l'approfondissement

Les jeunes, acteurs culturels

- Donner au service culturel municipal les moyens d'être un véritable accueil de jeunes talents et le promoteur de leur premier spectacle local
- Enrichir le savoir faire des artistes ignissois en multipliant les rapprochements entre disciplines
- Créer des passerelles entre les lieux culturels et le tissu éducatif



L'accès à **la culture pour tous** est un engagement majeur pour notre ville.

Cette démarche implique que chaque Ignysois, du plus jeune au plus ancien, dans chaque lieu culturel, dans chaque manifestation, soit incité à partager son savoir culturel.

Cette volonté n'est possible que, si chaque animation est accessible à tous.

Ce projet s'appuie nécessairement sur une programmation culturelle diversifiée de qualité.

La culture pour tous exige le renforcement des liens entre les divers acteurs et lieux culturels : Centre Culturel, Bibliothèque, MJC, Archives historiques communales, écoles de danse et de musique, CAPS, associations culturelles, établissements scolaires, Résidence des Personnes Âgées, ...

L'enjeu de ce défi majeur est de garder à la culture son rôle d'intégration sociale et de permettre à chacun d'exercer son esprit critique.

Création de
M'Igny Festival Jazz



Témoignage

G. ANGLARD

«La culture, ce n'est pas ce qui reste quand on a tout oublié, mais au contraire, ce qui reste à connaître quand on ne vous a rien enseigné» (Jean Vilar).

Animateur socio-culturel depuis 40 ans dans diverses associations ignissoises je peux témoigner que des possibilités de plus en plus nombreuses existent, pour les ignissois, d'accéder dans leur ville, sans se déplacer à Paris, à des activités diverses au Centre Culturel, à la Bibliothèque, à la MJC et dans les nombreuses associations locales. De plus, elles font régulièrement l'objet d'une information dans les publications municipales

Des souhaits pour l'avenir :

Faire que la pluralité des cultures se poursuive, sans oublier que cette Culture :

«est une nourriture aussi indispensable que le pain et le vin»

et que

«c'est au service public (la municipalité) de l'assurer, au service de tous les habitants, tout comme l'eau, le gaz et l'électricité»
(comme l'écrivait déjà Jean VILAR dans les années 60)



Vie associative et animation de la cité

La vie associative ignissoise, par sa vitalité et son dynamisme est un secteur essentiel qui permet l'expression de tous les Ignissois et leur participation dans la vie et l'animation de la cité. La multiplication des repas de rue ou de quartier, notamment, montre le goût des Ignissois à se retrouver et à agir **ensemble** pour des animations locales.

nos engagements

Renforcer les moyens de la MAI

(Maison des Associations d'Igny)

- Lui attribuer un espace d'accueil central, pour son fonctionnement et l'accueil des associations ignissoises
- Lui donner les moyens nécessaires pour être un pôle de ressource et d'assistance, dans les domaines juridique et administratif (Aide dans leur fonctionnement et dans la recherche de subventions) et technique
- Etudier la création d'un centre documentaire et multimédia (atelier vidéo) et d'une coopérative de matériel dégageant les associations des financements d'investissement

Etendre les activités et les actions du comité de Jumelage

- Information et communication concourant à la promotion de la citoyenneté européenne
- Créer des animations sur des thèmes européens ponctuées au rythme d'événements

Créer une salle polyvalente non seulement dédiée aux animations culturelles, mais ouverte à l'ensemble des familles, des associations, et des entreprises, et compatible avec les capacités financières de la ville

Et aussi :

- Etablir des conventions d'objectifs avec les principales associations
- Organiser les assises de la vie associative
- Développer les animations de rues
- Rénover les salles associatives et élargir l'offre de salles dans différents quartiers



Serge AUROY Conseiller Municipal (non inscrit)



Après 25 années de mandat (1983-2008), je puis me considérer comme un témoin privilégié de l'administration de la commune par ses quatre maires successifs.

Le mandat de Françoise Ribière est à cet égard d'une grande qualité et le bilan de toute son équipe prouve, s'il en était besoin, l'amélioration constante de la vie de nos concitoyens.

A l'heure où je mets fin à mon activité d' élu, j'apporte un soutien actif à Françoise Ribière.

Pour sa réélection prochaine en mars prochain.
Continuons ensemble pour Igny
Avec Françoise Ribière

Évitons le piège d'une aventure incertaine guidée par des intérêts politiques et partisans.



La Communication à votre service : mieux se comprendre, vous faciliter la vie

Vous informer sur votre ville, les activités culturelles et associatives, les moyens mis à votre disposition pour vous faciliter la vie dans les démarches administratives, voilà nos objectifs.

Igny Mag, Igny Info, la Saison culturelle et le Site Internet seront les moyens que nous vous proposerons, comme pendant le précédent mandat.

Une Communication au service des habitants, c'est aussi permettre aux Ignissois de s'impliquer d'une façon constructive dans la démocratie locale, entre autres par le Site Internet de la ville. **Ensemble**, nous développerons cette Communication interactive.

SMS info mairie

Demain, le programme de toutes les animations de la ville sur votre portable, si vous le désirez

nos engagements

Igny Mag / Igny Info

- Faire paraître des **numéros spéciaux** : par exemple sur la CAPS ou sur des sujets de société (santé, enfance)
- Mettre en valeur les actions des Ignissois et des entreprises locales

Créer des guides ou des plaquettes complémentaires :

- **Un guide de la vie quotidienne** qui sera établi en liaison avec les comités de quartier, pour renforcer le respect des règles communes, le savoir-vivre ensemble, l'écologie
- **Guide des aides** mises à votre disposition
- Plaquette des **activités sportives**

Internet au service des habitants

- Mettre en place une **e.administration** pour l'obtention des documents d'état civil, le calcul du quotient familial, le télépaiement, l'inscription aux Centres de loisirs
- Installer des **bornes d'accès à Internet** à la Mairie et au Centre culturel, où une aide pourrait être apportée aux Ignissois débutants
- Enrichir les informations du **Site Internet** régulièrement mis à jour

Rapprocher les élus des Ignissois

avec des **permanences d'élus** dans les différents quartiers

Témoignage

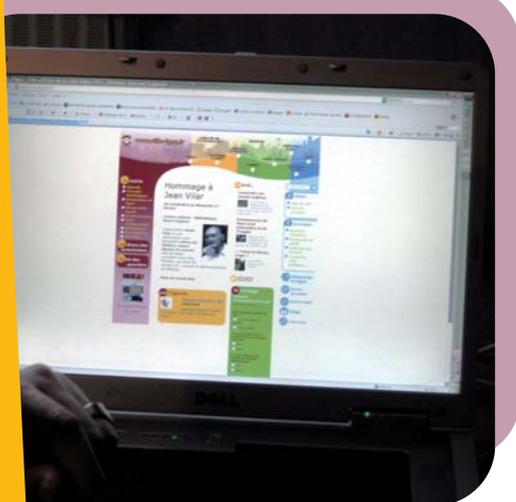


Philippe Beaulieu, Président de l'association «la Baroquerie du Val de Bièvre»

*Je souhaiterais, à propos de **Igny Mag** et **Igny Infos**, qu'on y développe davantage de thèmes culturels comme des mini reportages, des interviews d'artistes Ignissois, un point mensuel des événements majeurs de la vie associative si riche dans notre ville.*

Il serait aussi très intéressant d'y publier de petits textes rédigés par les Ignissois qu'il faut encourager à écrire pour raconter leurs expériences.

*D'autre part, je trouve le **site web de la ville** bien conçu, il est dommage que les blogs ne soient pas assez utilisés : peut être faudrait-il intégrer dans le site un forum de discussion animé par un modérateur pour dynamiser ce formidable moyen d'expression et d'échange.*





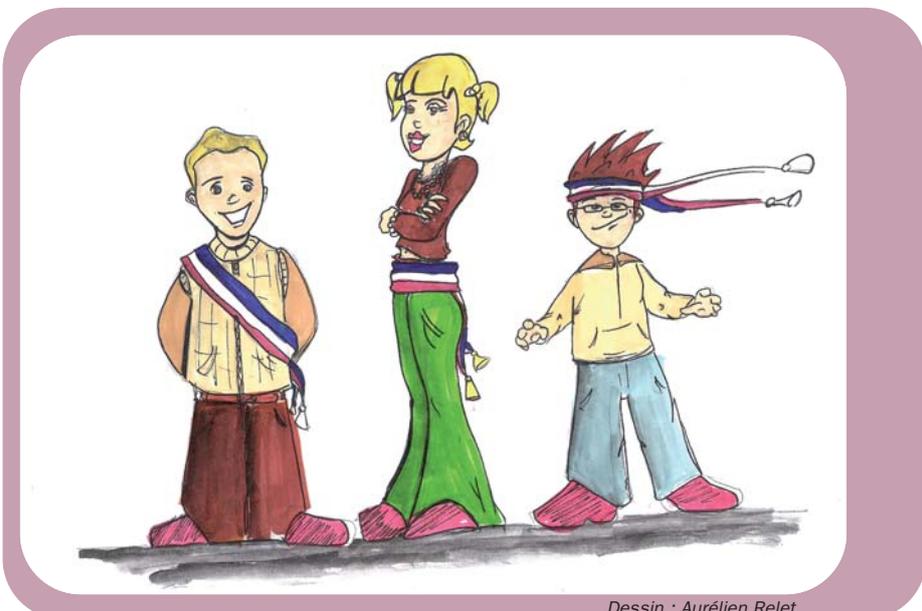
Une Démocratie locale valorisée

La démocratie locale, que nous avons développée, permet à chaque Ignois de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie de sa ville lors des Conseils de quartier, du quart d'heure citoyen du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants. Nous approfondirons cette démarche pour améliorer la vie de quartier et développer la démocratie participative.

ENSEMBLE, continuons.

Pendant ce mandat, plusieurs sujets, importants pour notre ville et son environnement, feront l'objet de concertation :

- L'aménagement des Ruchères.
- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), pour l'aménagement futur .
- Le Plan Climat, (pour les économies d'énergie), étape d'un Agenda 21.
- Toute opération d'aménagement importante dans votre quartier



Dessin : Aurélien Relet

nos engagements

Les Conseils de quartier

- Réactiver ceux qui n'ont pas fonctionné régulièrement
- Identifier clairement un élu par quartier
- Diffuser un **compte-rendu** des décisions prises, après validation par les représentants
- Mettre en place un **suivi spécifique** des travaux suggérés par ces Conseils

Réunions participatives

- Pratiquer la concertation sur les grands sujets du futur mandat

Le Conseil municipal

- Tenir certaines séances à Gommonvilliers



Témoignage

Nicolas Berteau

J'ai apprécié de pouvoir participer à l'amélioration de la vie à Igny à travers le conseil de quartier, et spécialement lors de la défense de la poste du bourg. Je regrette seulement qu'on ne s'y soit pas mieux pris, ensemble et en temps et en heure, pour atteindre nos objectifs au service de tous. Il faut que ces conseils soient encore plus de vrais leviers pour agir.



- **Françoise RIBIERE**, Inspecteur d'Académie
- **Pierre PICOT**, Retraité, ex cadre technique
- **Cathy BEAUTEMS**, Conseillère accueil
- **Eric LOMBARD**, Directeur commercial
- **Françoise SAINT-HILAIRE**, Retraîtée - ex collaboratrice de député
- **Jean-François RIMBERT**, Ingénieur
- **Sabine ROCHER**, Coordinatrice pédagogique
- **Georges LANDOIS**, Retraité, ex ingénieur CNRS
- **Marie LAMBRECHTS**, Cadre technique SNCF
- **Pierre SALINIER**, Directeur adjoint société de télécommunications
- **Monique BLANC-ROSÉ**, Consultante en communication
- **Eric MARCHAND**, Chef de Projet Immobilier
- **Florence MASSON**, Assistante études en RH
- **Yves LACOUR**, Ingénieur dans l'industrie automobile, prè-retraité
- **Michele PICOT**, Retraîtée, ex assistante de direction
- **François PEYNE**, Ingénieur environnement et développement durable
- **Maryse BOLLAERT**, Assistante maternelle
- **Patrick LE MÉNÉ**, Technicien société de télécommunications
- **Anne FERNOUX**, Cadre administratif
- **Christian RIBIERE**, Chef d'entreprise société de Services Informatiques
- **Solange BECU**, Retraîtée, ex agent technique aéronautique
- **Mohamed LABENI**, Retraité, ex Technicien en électroradiologie médicale
Conseiller aux prud'hommes de Paris
- **Elisabeth FAUVEL**, Professeur des écoles, chargée de direction
- **Philippe MOTET**, Ingénieur informaticien
- **Bernadette COCO**, Infirmière
- **Jean-Claude FOUETILLOU**, Retraité, ex professeur de physique
- **Noémie LE MÉNÉ**, Etudiante faculté d'histoire
- **Pierre-François LE FAOU**, Chef de projet industrie automobile
- **Catherine POUTIER-LOMBARD**, Assistante de direction,
Conseillère générale du canton Igny-Palaiseau



Françoise RIBIERE



Pierre PICOT



Patrick LE MÉNÉ



Maryse BOLLAERT



François PEYNE



Noémie LE MÉNÉ



Michele PICOT



Yves LACOUR

Ensemble, continuons pour Igny



Cathy BEAUTEMS



Eric LOMBARD



Françoise SAINT-HILAIRE



Jean-François RIMBERT



Anne FERNOUX



Christian RIBIERE



Solange BECU



Sabine ROCHER



Pierre-François LE FAOU



Catherine POUTIER-LOMBARD



Mohamed LABENI



Georges LANDOIS



Jean-Claude FOUETILLOU



Bernadette COCO



Philippe MOTET



Elisabeth FAUVEL



Marie LAMBRECHTS



Florence MASSON



Eric MARCHAND



Monique BLANC-ROSÉ



Pierre SALINIER



Votre ville au quotidien

Améliorer la vie au quotidien est notre préoccupation constante en tant qu'élu, et doit s'inscrire dans le respect de notre avenir.

Nous nous engageons à porter nos efforts sur le court terme en faisant en sorte que tout problème rencontré au quotidien par les citoyens ou les associations reçoive dans un court délai une solution, ou au moins une réponse explicative. Pour le moyen et long terme, nous n'oublions pas de prévoir les travaux dans une perspective de sécurité pour tous et de développement durable.



Témoignage

Jean-Charles Delteil

Beaucoup de choses ont été faites depuis sept ans pour entretenir les écoles, pour rendre les cours plus attrayantes (jeux, marelles, ping-pong), pour sécuriser les entrées, pour équiper les locaux (informatique). Tout cela a été réalisé en étroite collaboration entre les élus, notamment Pierre Salinier, les enseignants, les parents et les élèves qui ont pu, à travers le conseil municipal des enfants, proposer des aménagements qui ont été réalisés. Je souhaite que cet effort soit poursuivi en particulier par l'aménagement d'un préau fermé à l'école Jules Ferry.



nos engagements

Etre à votre écoute

- **Instaurer un numéro vert** accessible à tous pour enregistrer les problèmes de vie quotidienne
- **Renforcer la vigilance** des services pour détecter toutes anomalies dans la ville, en poursuivant l'expérience des patrouilleurs sillonnant la ville et effectuant les petites réparations d'urgence

Sécuriser les déplacements

- **Maintenir l'effort pour la sécurité** des traversées de rues et des cheminements piétons, aux abords des écoles ou pour l'accès aux transports en commun, en libérant les espaces réservés aux piétons sur les trottoirs, avec un souci constant de tous les handicaps
- **Etablir un plan pluriannuel d'éclairage** urbain visant à la qualité de l'éclairage et aux économies d'énergie

Embellir la ville

- **Poursuivre et terminer les travaux de rénovation** dans les rues du Bourg
- **Renforcer la propreté** par des équipements répartis dans la ville (cendriers, poubelles) et des matériels de collectes adaptés. Aménager de manière agréable les lieux de collectes publiques
- **Enfouir les réseaux**, chaque fois que possible, lors des travaux de voirie
- **Poursuivre l'effort de fleurissement** des espaces publics
- **Homogénéiser** progressivement **le mobilier urbain** dans chaque secteur
- **Valoriser nos espaces boisés**, en organisant plus fréquemment le nettoyage des bois avec les écoles et les citoyens, en facilitant avec le concours des syndicats intercommunaux les promenades pédestres ou VTT (dont la rénovation de la piste cyclable des Bois Brûlés), en créant un nouveau parcours de santé dans le bois de la Normandie
- **Végétaliser le cimetière** et créer un espace couvert pour l'accueil et les cérémonies

L'accès à l'Internet haut-débit sur Igny reste un problème crucial pour beaucoup d'entre vous (citoyens et entreprises). Tout au long du mandat, nos sollicitations répétées auprès des opérateurs de télécommunications n'ont pas apporté de réponses à notre besoin pourtant criant.

Nous piloterons un groupe «haut-débit» réunissant tous les acteurs compétents pour mettre en place rapidement du haut-débit sur la commune, sans attendre les infrastructures envisagées à moyen-terme par la Communauté d'agglomération et le Conseil général.



OUI au commerce de proximité et à l'économie locale

Nous savons que le maintien de commerces de proximité est une exigence qui répond à nos objectifs de développement durable.

Ensemble, avec les habitants du Bourg, nous nous sommes battus pour **la réouverture de la Boucherie et le maintien de la Poste**.

Le prochain enjeu est la réouverture d'un laboratoire d'analyses.

Pensons à prendre le chemin de ces commerces proches de chez nous, évitons les déplacements en voiture, rencontrons nos voisins et contribuons à l'animation de notre ville.

Pour **la zone industrielle et artisanale**, nous devons travailler en liaison avec la CAPS qui en assure aujourd'hui la gestion.

nos engagements

- Rechercher l'augmentation des capacités de **stationnement** pour favoriser l'accès aux commerces. Réactualiser la charte du stationnement
- Soutenir les associations de commerçants pour les fêtes et **animations commerciales** (marché de Noël, marché gourmand, fête du Pain, etc...)
- Relancer et dynamiser le commerce du Bourg en recherchant l'implantation d'une moyenne surface
- Favoriser en liaison avec la CAPS **l'installation d'entreprises** et d'artisans dans le domaine des économies d'énergie (isolation, pompes à chaleur, panneaux solaires, etc.) conformément à nos engagements en matière de développement durable



Témoignage

Nadia KHALIL

Je trouve le bilan de la place Stalingrad globalement positif. Le conservatoire a apporté un plus. Quelques problèmes de stationnement se posent encore, notamment côté pharmacie et banques. Mes clients me demandent souvent ce qu'il va advenir du laboratoire d'analyses médicales, ils regrettent sa fermeture. Une collaboration plus étroite entre l'association des commerçants et la mairie pourrait redynamiser le petit commerce qui en a bien besoin.





Se déplacer ? C'est indispensable

Réhabiliter les abords du quartier de la Gare (éclairage, trottoir, stationnement) et l'avenue de la Division Leclerc pour faciliter la vie quotidienne des riverains et celle des gens qui prennent le train.

C'est notre priorité en terme de voirie, nous la réaliserons avec la CAPS après l'étude qui vient d'être lancée.

nos engagements

Compléter l'offre de transports

- Agir pour créer une liaison entre Igny et le Centre ville de Palaiseau, desservant le Lycée Camille Claudel, la future piscine intercommunale et les arrêts du TCSP ¹
- Mettre en place un **minibus pour des transports** spécifiques de **proximité**

Créer les infrastructures «circulations douces»

- Obtenir de la SNCF la **création de parkings** à vélos sécurisés aux gares d'Igny et de Massy
- Mettre en place sur le site Internet de la ville un **forum de covoiturage**
- **Etendre le Pédibus** à toutes les écoles
- **Placer des bancs**, notamment à côté des arrêts de bus, en particulier pour les personnes âgées
- Matérialiser le stationnement dans certaines rues, pour **préserver et sécuriser la place des piétons**

Compléter la signalétique de la ville

- Plans aux sorties de la gare et autres emplacements utiles
- Accès depuis la RN 444
- Guidage à l'intérieur de la ville
- Informations sur le patrimoine local

¹ - Transport en Commun en Site Propre



Transports : un challenge !

Les accords pris entre transporteurs privés et RATP au sein du Syndicat des transports d'Île de France interdisent de créer des lignes qui auraient des parcours communs avec celles déjà existantes.

Notre défi sera de mettre en place de moyens de transports de proximité satisfaisant nos besoins locaux, tout

en facilitant les solutions cohérentes avec notre exigence de développement durable : aménagement des infrastructures de déplacements pédestres ou cyclistes, covoiturage.

Nous prendrons **ensemble** ces décisions, avec vous, en créant une commission extra-municipale des transports.





Igny acteur de notre Communauté d'agglomération, la CAPS

Fédérer les acteurs de son territoire, mutualiser certaines ressources rares au profit des communes, intégrer les intérêts de chacun dans une vision globale et partagée du territoire, constituent la mission fondamentale de la CAPS.

Notre futur est indissolublement lié à celui de la CAPS, communauté d'intérêt et de projet qui concerne tous les habitants dans leur vie locale.

Nous nous engageons à **être un acteur majeur et positif** de cette intercommunalité pour y favoriser l'émergence d'un vrai projet de territoire humain et solidaire, profitable aux Ignysois.

Hier, Igny seule ne pouvait avoir de piscine, aujourd'hui, la construction d'une piscine, avec les communes de la CAPS est notre priorité en terme d'équipement

nos engagements

Rapprocher la Communauté et les citoyens

- Charger un conseiller municipal de cette mission
- Elargir la commission intercommunalité (élus, associations, personnalités,...)
- Enrichir l'information intercommunale dans chaque revue municipale
- Organiser une réunion publique semestrielle d'information

Développer un projet intercommunal humain et solidaire

- Concilier le respect de l'environnement et la nécessité de répondre aux besoins de logements, transports et développement économique
- Elargir les compétences actuelles pour donner une dimension sociale à l'intercommunalité
- Conserver une activité agricole viable sur 2 300 ha en se tournant progressivement vers des produits bio destinés aux marchés locaux
- Développer les potentiels remarquables de la Recherche de notre territoire
- Soutenir les PME qui mettront en valeur les résultats de ces recherches
- Faire que les élus locaux soient des acteurs incontournables de tout nouveau projet

La CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay)

La CAPS rassemble 10 communes du Nord Ouest de l'Essonne :

- Bures sur Yvette
- Gif sur Yvette
- Gometz le Châtel
- Igny
- Orsay
- Palaiseau
- Saclay
- Saint Aubin
- Vauhallan
- Villiers le Bâcle

La CAPS c'est :

- 100 000 habitants
- 23 000 étudiants
- une université
- 7 grandes écoles
- 7 005 ha
- 4 000 entreprises
- 40 000 emplois
- 28 millions d'euros de taxe professionnelle

Les communes ont transféré 8 compétences à la CAPS :

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire
- l'équilibre social de l'habitat
- la politique de la ville
- la voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- la protection et la mise en valeur de l'environnement
- certains équipements sportifs et culturels
- la gestion des eaux pluviales du plateau

La commune d'Igny est représentée par 4 élus à la CAPS (sur 40).

Nous avons participé activement à la CAPS en assumant trois responsabilités de délégation (culture & développement

durable, finance-budget, patrimoine) et en réalisant avec succès tout le processus de transfert à la CAPS des activités des écoles de musiques et bibliothèques communales du territoire ainsi qu'en y préparant le budget.

Cette expérience acquise par nos délégués leur permettra de développer un projet, une vision claire et une efficacité importante au service des habitants d'Igny au sein de la CAPS.





Urbanisme, une ville humaine et solidaire

L'enjeu majeur de ce mandat est le **Plan Local d'Urbanisme**, rendu obligatoire par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Il doit projeter notre ville dans l'avenir, en associant l'évolution maîtrisée de la Ville et la satisfaction des besoins immédiats des habitants. Il définira ce qui peut se faire dans chaque zone de notre ville, mais il comprend d'abord un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document fixera clairement les objectifs de la municipalité en terme d'urbanisme :

- Permettre la diversification de l'offre de logements comme celle des activités économiques,
- Préserver la mixité sociale,
- Permettre l'aménagement concerté des derniers espaces disponibles, respecter l'équilibre entre les quartiers,
- Préserver notre cadre de vie et nos espaces naturels en liaison avec les communes voisines.

Son élaboration durera sans doute 3 ans, en étroite concertation avec la population, les associations et les différents acteurs économiques.

Nous poursuivrons les actions déjà entamées...

- Le Plan de circulations douces a démarré avec la réalisation des pistes cyclables et piétonnières du Picotois, suivie des aménagements au niveau des Sablons et du carrefour de Bellevue. Nous continuerons ce programme par la liaison Vilgénis-Bellevue.
- La mise en valeur du patrimoine vert continuera en particulier par l'acquisition des terrains du Bois de la Normandie (en totalité) et des Bois Brûlés.



Les orientations proposées pour le PLU

Vivre en harmonie sociale

- Maintenir la mixité sociale, **répondre aux besoins des jeunes**
- Passer progressivement de 23 % de logements sociaux aujourd'hui à 25 % en 2020 et créer des logements intermédiaires

Maîtriser les lieux de construction

- Densification autour des accès aux transports en commun, par de petits collectifs, **au lieu de consommer des espaces naturels**

Faciliter les déplacements en ville (cf page 12)

S'inscrire toujours dans le développement durable

- Maîtriser les énergies et l'eau
- Aider les aménagements économisant l'énergie, en contribuant au financement ou en allégeant les contraintes, s'ils sont agréés par l'ADEME, le Département ou la Région
- Continuer la politique d'assainissement en restant vigilant sur les problèmes d'écoulement des eaux pouvant provenir de l'aménagement de Palaiseau sur le plateau
- Protéger les habitants contre les risques naturels et réduire les nuisances (bruit, pollution)



Les projets d'aménagement

Nous nous appuyerons sur la convention que nous avons signée avec **l'Etablissement Public Foncier de l'Ile de France** : elle permet d'éviter que soient cédés à des promoteurs des terrains importants pour l'aménagement et que la ville ne pouvait acquérir elle-même.

nos engagements

Les Ruchères

- C'est le **dernier grand espace aménageable** de la commune, son aménagement se fera avec prudence, répondant aux exigences du PLU, et en large concertation. Il comportera des petits collectifs, des équipements publics (dont la salle polyvalente), des services et commerces de proximité, des espaces verts... Mais surtout nous rechercherons la réalisation d'un «éco-quartier»¹

1 - Un Éco-quartier est un quartier urbain conçu de façon à minimiser son impact sur l'environnement, en visant l'autonomie énergétique, et en cherchant à diminuer son empreinte écologique, par exemple par la réduction des déchets.



nos engagements

Langevin-Wallon (l'ancienne école, derrière la Mairie)

- Là encore, l'aménagement devra s'inscrire dans le développement durable. Mais il devra aussi se faire en harmonie avec l'aménagement des places François Collet et Pierre Mendès-France, de façon à **poursuivre la rénovation et l'amélioration globale du Bourg**



Plan climat, nous sommes tous concernés

Nous pouvons agir **ensemble**, ici et à notre niveau, pour réduire les consommations d'énergie et de ressources et diminuer les dépenses et les perturbations sur notre environnement. C'est le mouvement que nous comptons engager au plus tôt dans l'intérêt commun et durable.

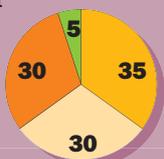
Un enjeu incontournable

Le **développement durable**, avec ses composantes de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation des ressources naturelles, est un enjeu impératif. Nous nous inscrivons pleinement dans cet axe et comptons mettre en oeuvre les outils disponibles et à venir pour élaborer un programme de réduction des impacts de la ville. **Ce «plan climat»** montrera l'exemplarité de la commune sur son patrimoine sans oublier de proposer aux habitants les moyens disponibles pour que chacun puisse s'engager vers des économies d'énergie et de ressources naturelles.

Savez-vous où part votre énergie, donc votre argent ?

De la façon suivante :

- 35 % Renouvellement d'air et vitrage
- 30 % Murs et ponts thermiques
- 30 % Toiture
- 5 % Sol



Plan Climat : programme territorial pour mettre en place des démarches de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 1^{ère} étape d'un Agenda 21

Gaz à effet de serre : gaz émis par les activités humaines qui sont la cause principale du réchauffement climatique (CO₂ et Méthane en priorité)

Bilan Carbone : quantification des émissions de gaz à effet de serre

HQE : Label haute qualité environnementale pour les bâtiments existants

Quelques actions à mener

Sur le patrimoine municipal

- Engager un **bilan carbone** et lancer les actions simples dès 2008 (comme la mise en place de programmeurs de chauffage)
- Etudier toutes les options en énergies locales, nouvelles et renouvelables
- Agir sur les consommations d'électricité, d'eau, d'essence, du parc municipal et l'éclairage public. Agir pour des achats durables
- Equiper progressivement les services de véhicules propres

Pour les Ignissois

- Impliquer les habitants par les comités de quartier et lancer un groupe «citoyens 2012»
- Favoriser l'implantation d'une structure de conseil pour les habitants (point «info énergie» partagé avec la CAPS ¹)
- Informer, sensibiliser les habitants. Former le personnel des Services Techniques
- Agir avec les bailleurs sociaux pour rénover les bâtiments

1 - CAPS : Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

nos engagements

- Réaliser le Plan Climat de la ville avec les habitants, dans un groupe «citoyens 2012» (comme le suggère le **Grenelle de l'Environnement**), afin d'établir les actions
- Pour 2012 : réduire de 12 % la consommation d'énergie du parc existant de la ville et obtenir les premières certifications HQE Exploitation (label prévu pour 2008)
- Dans l'optique, pour 2020 de réduire de 20 % les consommations d'énergie, viser 20 % d'énergie locale et renouvelable, diminuer de 20 % nos émissions de gaz à effet de serre



Des finances ajustées

Avec l'aide de l'ensemble des services, nous avons mis en place les bases nécessaires à une gestion efficace des finances municipales.

Les outils informatiques que nous avons acquis pour le service des finances et les procédures de gestion établies avec l'ensemble des services, ont permis notamment une **grande maîtrise des dépenses de fonctionnement**. Cette condition, ainsi que l'obtention de nombreuses subventions (plus de 25 % du volume total des investissements en moyenne de 2002 à 2008), a permis la réalisation d'un très important volume d'investissements, **tout en limitant l'endettement, donc vos impôts**.

nos engagements

Aspect transversal et déterminant de l'action municipale, la **bonne gestion des finances** de la ville contribuera à la réussite des objectifs que nous nous sommes fixés et se doit d'être partagée avec tous. Pour se faire, nous nous fixons en la matière les objectifs suivants :

- **Poursuivre l'effort** engagé sur la maîtrise des dépenses, de l'endettement et de l'optimisation des recettes (maîtrise des effectifs, recherches de subventions, choix d'investissements non générateurs de dépenses de fonctionnement...)
- **Développer l'information** sur les finances municipales et mettre en place une instance d'échange pour permettre d'établir un vrai débat public en matière de choix et décisions financières, dont la fiscalité
- Mettre à disposition des enveloppes budgétaires à destination des associations dans le cadre de contrats d'objectifs

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES :

Total du budget 2008 :
près de 15 M€.

Dépenses totales de fonctionnement 2008 : 10 M€

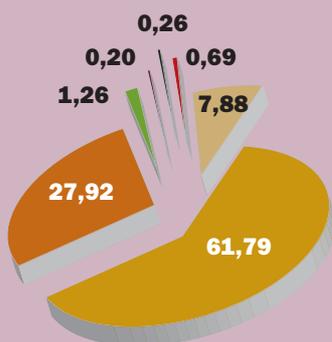
Impôts et taxes : 6,7 M€

Total des investissements depuis 2002 : près de 22 M€

RATIOS par habitant	IGNY	Villes de 5 000 à 10 000 habitants	Villes de 10 000 à 20 000 habitants
		BP 2007 source DGCL Villes France	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 050 €	947 €	1 074 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 106 €	1 056 €	1 176 €
Annuité de la dette	126 €	127 €	130 €

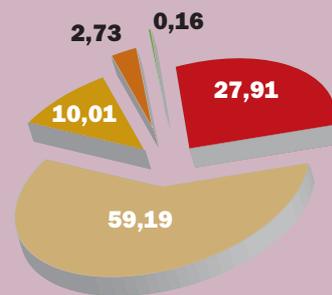
Pourcentage des principaux postes Recettes réelles de fonctionnement

- 0,69 % chapitre 13 - atténuation des charges
- 7,88 % chapitre 70 - produits de services
- 61,79 % chapitre 73 - impôts et taxes
- 27,92 % chapitre 74 - dotations et participations
- 1,26 % chapitre 75 - autres produits
- 0,20 % chapitre 76 - produits financiers
- 0,26 % chapitre 77 - produits exceptionnels



Pourcentage des principaux postes Dépenses réelles de fonctionnement

- 27,91 % chapitre 11 - charges générales
- 59,19 % chapitre 12 - charges de personnel
- 10,01 % chapitre 65 - autres charges
- 2,73 % chapitre 66 - charges financières
- 0,16 % chapitre 67 - charges exceptionnelles



L'OIN : un projet d'État imposé.

Tout d'abord, rappelons que l'Opération d'Intérêt National est un projet initié par l'État sous le gouvernement UMP. Par leur volonté commune, les élus des communautés concernées (CAPS, Versailles, St Quentin, Massy) ont obtenu la création d'un groupement d'intérêt public (GIP), organe de pilotage. De nombreux acteurs du territoire y sont représentés (élus, établissements de recherche et d'enseignement supérieur, entreprises mais aussi agriculteurs et associations). Seule cette volonté peut permettre d'instaurer un rapport de force avec l'Etat.

Nous nous sommes opposés par un vote unanime du Conseil Municipal au projet d'OIN tel qu'il nous a été présenté par l'Etat, rejetant en particulier une autoroute et un transport ferré qui couperaient le plateau.

Nous continuerons à travailler avec tous les partenaires pour construire un projet commun, équilibré conciliant les impératifs de sauvegarde du caractère agricole et naturel du plateau et la nécessité d'un aménagement raisonné porteur d'avenir et de solidarité.



Vous voulez **Echanger, proposer, dialoguer** avec les candidats de notre liste

Venez nous rencontrer sur les marchés

- du Bourg, les mercredi et samedi
- de la Ferme, les jeudi et dimanche

Connectez-vous sur le blog de campagne

www.igny2008.fr

Laissez-nous un message

Directeur de campagne : Raffi Ohannessian

contact@igny2008.fr

06 16 24 90 79

Ce document est entièrement financé par les apports des candidats et les dons des personnes physiques qui soutiennent la liste «ENSEMBLE, CONTINUONS POUR IGNY» et distribué par des bénévoles.

Conformément à la loi électorale dont nous reproduisons ci-dessous deux articles, seule l'ASSOCIATION DE FINANCEMENT ELECTORALE DE LA LISTE CONDUITE PAR FRANÇOISE RIBIERE déclarée le 2 novembre 2007 à la sous-préfecture de Palaiseau est apte à recevoir les dons.

Article L52-8

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros.

Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Article L52-9

Les actes et documents émanant d'une association de financement électorale ou d'un mandataire financier et destinés aux tiers, notamment ceux utilisés pour des appels à des dons, doivent indiquer le candidat ou la liste de candidats destinataires des sommes collectées ainsi que la dénomination de l'association et la date à laquelle elle a été déclarée ou le nom du mandataire financier et la date à laquelle il a été désigné.

Ils doivent indiquer que le candidat ne peut recueillir de dons que par l'intermédiaire de ladite association ou dudit mandataire et reproduire les dispositions de l'article précédent.

Nous rejoindre, nous soutenir

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je soutiens la liste «Ensemble, continuons pour Igny» et j'accepte que mon nom soit publié.

Je verse la somme de euros à l'ordre de «AFE de la liste conduite par Françoise RIBIERE», déclarée en préfecture en date du 2 novembre 2007.

A renvoyer à : Alain Gennerat, 6 rue Jean Macé • 91430 IGNY - Pierre Dabit, 12 rue Alfred de Vigny • 91430 IGNY



Liste de rassemblement des forces de gauche,
des écologistes et de démocrates issus
du mouvement associatif

